

Département du Loiret – Arrondissement d'Orléans – Canton de Sully sur Loire
COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 février 2020

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	GUYONNET Jean Pierre	X	THION Denis	X
BOULLIER Jean Pierre	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
CHEVALLIER Philippe	AE	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X
DUBUC Gérard	AE	PERONNET Mireille	AE		
GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X		

Absents excusés : Chevallier Philippe (pouvoir à VOISE Yannick), DUBUC Gérard (pouvoir à GUYONNET Jean-Pierre), PERONNET Mireille pouvoir à THUILLIER Philippe.

Secrétaires de séance : *Gessat Gilbert, Thion Denis*

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2019
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes Val de Sully
 - i. Conseil communautaire du 4 février :
 - Débat d'orientation budgétaire : le budget a été présenté dans un document appelé le débat d'orientation budgétaire pour 2020. Monsieur le Maire précise que cette année sera une année de transition par rapport aux élections municipales et permettra une réorganisation.
 - Conventions de financement et d'entretien des digues de Loire : en collaboration avec les Services de l'Etat, La communauté de communes propose son plan de financement pour les travaux d'amélioration des digues des vals de Sully sur Loire et d'Ouzouer sur Loire.
 - Aides aux TPE (très petites entreprises) : Conformément au règlement d'aides aux TPE, un montant de 30 % du coût HT de l'opération peut être accordé dans la limite de 5 000 €.
 - Subventions aux collèges du territoire (les Bordes, Sully sur Loire et St Benoit sur Loire). Les élus ont proposé un montant forfaitaire par élève pour calculer la participation de la collectivité aux activités pédagogiques des collèges. Ce montant est de 15 € par an, par élève scolarisé sur le territoire. Pour les enfants scolarisés dans les collèges hors secteur, la participation est proratisée au nombre d'enfant du territoire.
 - SIRIS : réunion du 29 janvier
 - i. Préparation du budget 2020 pour un vote le 24 février
 - ii. Point sur le personnel
 - iii. Point sur les actions en cours : mise en place d'un règlement cantine et garderie avec la participation des enfants y compris pour le choix des sanctions, pour une meilleure communication entre les différents intervenants (parents d'élèves, enseignants, personnel, élus).
 - SEA : réunion le 6 mars pour vote du Budget et du compte Administratif.
 - PETR : Monsieur Berthon Patrick informe l'assemblée des dernières décisions prises lors de la réunion du 6 février dernier.

- i. Le débat d'orientation budgétaire a été présenté et met en avant la poursuite des actions menées en 2019.
- ii. Les différents contrats (ruralité, cœur de village, régional de solidarité) permettent d'apprécier les travaux effectués sur les différentes communes (la piste cyclable à Châteauneuf, des aides sportives pour le gymnase du Lièvre d'Or, revalorisation du centre bourg à St Benoît sur Loire...).
- iii. Actions citoyennes : participation auprès de l'Association « l'oasis du dragon » (de Germigny des Prés) de 11000€ pour entre autres, l'élaboration d'un cimetière des plantes disparues et d'une maternité.
- iv. Scot : l'enquête publique se termine le 24 février. Objectif : Finalisation avant les élections
- v. Comité local de santé : groupes qui interviennent dans les écoles avec des thématiques différentes (nutrition, alcool,...).
- vi. Mise en place du Rézo pouce
- Syndicat de la Bonnée : présentation de 3 nouvelles communes qui prennent place dans le SIBB (Bouzy la Forêt, Dampierre en Burlu et Ouzouer sur Loire). Monsieur Boullier Jean-Pierre précise qu'une nouvelle réunion entre la DDT, les propriétaires des moulins et le Syndicat a eu lieu.
- Spanc : Monsieur Voise Yannick explique qu'une recherche est toujours en cours pour réduire les couts dans le cadre des vidanges de fosse septique.

4. Commissions :

- Travaux :
 - i. Les membres de la commission Travaux se sont réunis sur site pour établir une liste de l'état des routes en vue d'une planification et du coût pour le budget. L'objectif étant de faire le point sur le réseau communal et de cibler les travaux prioritaires. Le compte rendu de la réunion sera diffusé aux membres du Conseil.
 - ii. Un dossier de demande préalable sera déposé prochainement pour le remplacement des menuiseries de la mairie et une demande de subvention dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) sera faite - Délibération 2020-09.
- Aménagement boîte à livres : de nouvelles étagères sont en cours d'installation. Monsieur le Maire précise qu'un règlement (horaires, gestion) sera mis en place et affiché dans la salle. Il rappelle qu'il s'agit du même principe que la boîte à livres à savoir que l'on dépose un ou deux ouvrages et on en reprend un ou deux. Ce service est avant tout un échange entre lecteurs et non pas une décharge.
- Désherbage thermique via convention avec la commune de Dampierre : Une proposition de convention a été reçue et est à l'étude avec la commune de Dampierre, notamment sur la partie des responsabilités.
- Cimetière : le projet a été validé lors du précédent conseil municipal. Le montant des aménagements (porte vélo, bancs, jardinières, galets, box pour le tri, signalétique) est de 3121.92 € HT – Délibération 2020-06

5. Budget 2020 :

- Comptes administratif et de gestion : affectation des excédents: Délibération 2020-02/04
 - i. Fonctionnement : Compte R 002 : 335 650,04 €
 - ii. Investissement : Compte D 001 : 100 506,21 €
- Taxes locales : proposition de maintenir les taux en vigueur. Délibération 2020-01
 - i. Taxe d'habitation : 9.41 %
 - ii. Taxe foncière (bâti) : 15.14 %

- iii. Taxe foncière (non bâti) : 52.03 %
- Budget général 2020 : Délibération 2020-03
 - i. Fonctionnement : 640 230,04 €
 - ii. Investissement : 366 385,32 €
- Amortissement pour le raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement sur 10 ans (soit 475,59€/an) Délibération 2020-07

6. Divers :

- Litige PLU : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en date du 24 janvier 2020, le Tribunal Administratif d'Orléans nous a transmis une requête émise par Madame Mathilde Bonneau propriétaire des parcelles ZL 85 et ZL 88 sur la commune de Germigny des Prés. Il est donc nécessaire pour la commune de prendre un avocat pour autoriser le maire à ester en justice Délibération 2020-08. Le montant du devis (1 500€ HT) pour la constitution du dossier en défense et la participation à l'audience du jugement est inscrit au budget 2020.
- Entretien du cimetière par l'entreprise ADS sera reconduit pour 2020 pour un montant maximum de 4 200 € HT - Délibération 2020-05
- Extensions de réseaux électricité : suite au dépôt de deux certificats d'urbanisme, il y a nécessité d'étendre les réseaux électriques afin de rendre possible ces opérations. Aucun montant chiffré ne peut être communiqué par ENEDIS tant qu'il ne s'agit pas d'un Permis de construire. Délibération 2020-10.
- Journée « j'aime la Loire propre » le samedi 7 mars, Rendez-vous à 8h30 devant la mairie
- Fouilles archéologiques : les demandes d'autorisation sont en cours (DRAC/université Louvain), dates prévisionnelles pour les futures fouilles: du 29 juin au 11 juillet.
- Indemnités des futurs élus : Monsieur Gessat Gilbert fait part de son inquiétude quant à l'augmentation des indemnités des futurs élus (en vertu de la loi « engagement et proximité», 30% d'augmentation pour les communes de – de 1000 habitants) et souhaite que les personnes fassent preuve de bon sens.
- Table pique-nique : Monsieur Gessat Gilbert demande où et quand la table pique-nique en attente à l'atelier, sera installée. Les membres prévoient de la mettre derrière l'oratoire à l'ombre des arbres.
- Réunion des membres du conseil municipal pour l'organisation des bureaux de vote le vendredi 13 mars à 13h30.

Séance levée à 19 h 35